

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**ACADÉMIE
DE RENNES**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 08/04/2022

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 8 avril 2022

Les indicateurs sanitaires traduisent une légère amélioration de la situation épidémiologique COVID-19 au niveau régional. Toutefois, si les taux d'incidence diminuent, l'activité hospitalière continue d'augmenter nettement.

Ainsi, l'ARS Bretagne et la Préfecture de région appellent à une vigilance renforcée, sur le maintien des gestes barrières et la protection des populations les plus fragiles.

Dans ce contexte de circulation encore active du virus, il est également recommandé d'effectuer l'injection de la deuxième dose de rappel, désormais étendue à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, afin de renforcer la protection contre les formes graves de la maladie et de prévenir les décès.

Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, les résidents d'EHPAD et d'Unité de soins de longue durée, cette nouvelle injection peut être réalisée dès 3 mois après le 1er rappel ou une infection. Pour les personnes âgées de 60 à 79 ans, ce délai passe à 6 mois.

Point épidémiologique

La Bretagne enregistre **54 548 nouveaux cas positifs** depuis le 1^{er} avril.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **1 675,9 cas pour 100 000 habitants (-187,4 points¹)** au niveau régional avec un taux de positivité³ des tests RT-PCR et antigéniques de **41,8 %**.

	Nombre de cas confirmés au 8 avril		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 8 avril et évolution ⁽¹⁾		Taux de positivité des tests du 30 mars au 5 avril
	Depuis le début de l'épidémie	Evolution ⁽¹⁾			
22	187 453	+10 640	1 790,2	-266,2	43,4 %
29	276 037	+14 723	1 691	-292,1	42,6 %
35	414 514	+18 045	1 729,1	-142,5	40,1 %
56	247 000	+11 140	1 491,2	-63,9	42,1 %
Bretagne	1 125 004	+54 548	1 675,9	-187,4	41,8 %

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Académie de Rennes

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne :

- **607** hospitalisations pour motif COVID en cours (+41¹), dont
 - **44** en service de réanimation (+7)
 - **413** en médecine conventionnelle (+38¹)
- depuis le début de l'épidémie :
 - **16 968** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+580¹);
 - **2 588** patients sont décédés (+47¹).

Dynamique de dépistage

En Bretagne, 157 852 (RT-PCR et antigéniques) ont été réalisés entre le 31 mars et les 6 avril.

	Nb de tests réalisés (RT-PCR + antigéniques) du 31 mars au 6 avril
22	27 633
29	43 506
35	55 390
56	31 323
Bretagne	157 852

Dynamique de vaccination

Au 07/04, **7 872 362** injections ont été effectuées en Bretagne.

La couverture vaccinale (au moins une dose) de la population bretonne est de **84,5 %** tout âge confondu et de **96,6 %** pour les 12 ans et +.

Schémas vaccinaux complets

En Bretagne, **86,8 %** de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, **2 355 959** injections.

A l'échelle départementale, ces données relatives au rappel vaccinal :

- **Dans les Côtes d'Armor**, 87,2 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 398 547 injections.
- **Dans le Finistère**, 88,5 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 672 337 injections.
- **En Ile-et-Vilaine**, 85,8 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 760 793 injections.
- **Dans le Morbihan**, 85,9 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 524 282 injections.

Cas Covid en milieu scolaire

En Bretagne, aucun établissement scolaire n'est actuellement fermé mais 57 classes le sont.

Information Coronavirus COVID-19

Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr

Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

1-Données par rapport au 01/04/2022

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.